

De curieuses hosties qui ne peuvent être transsubstantiées

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Eglise universelle](#), [Liturgie](#)

Date : 30 décembre 2011



Sur son blogue **Vultus Christi**, Dom **Daniel Kirby**, prier du monastère bénédictin **Our Lady of the Cenacle** de Tulsa (Oklahoma), érigé canoniquement par Mgr **Edward J. Slattery** en 2009 aux fins « d'Adoration eucharistique et de sanctification des prêtres », signale le [26 décembre](#) un très grave abus dont il se dit « Consterné » (c'est le titre même de son post).

Une [procure](#) locale du clergé, la maison **F.C. Ziegler Company**, propose de curieuses hosties fabriquées par **Ener-G Foods Inc.** (Seattle, Washington) destinées aux fidèles intolérants au gluten (maladie cœliaque). Voici ce dont se composent ces hosties garanties sans gluten : eau filtrée, fine farine de riz, féculé de pomme de terre, huile de palme bio, amidon de pomme de terre, méthylcellulose, lécithine de tournesol.

Le code de droit canonique signale avec toute précision de quoi doivent être composées les

matières qui vont être transsubstantiées : « Can. 924 - § 1. Le très saint Sacrifice eucharistique doit être offert avec du pain et du vin auquel un peu d'eau doit être ajouté. § 2. Le pain doit être de pur froment et confectionné récemment en sorte qu'il n'y ait aucun risque de corruption. § 3. Le vin doit être du vin naturel de raisins et non corrompu. »

Ce dont se compose les hosties mises en vente par la maison **F.C. Ziegler**, et que l'on trouve dans de nombreuses sacristies aux États-Unis, constitue une matière invalide et non susceptible d'être transsubstantiée.

Il est aberrant qu'une entreprise qui se présente comme « familiale et traditionnellement catholique », distribue cette sorte d'hosties confectionnées avec des matières invalides alors qu'il existe des hosties à très faible taux de gluten (0,01 % !) qui ont été mises au point par des bénédictines de Clyde (Missouri), reconnues comme appropriées pour les personnes atteintes de maladie cœliaque, par la médecine comme par la commission pour le culte divin de la Conférence des évêques américains.